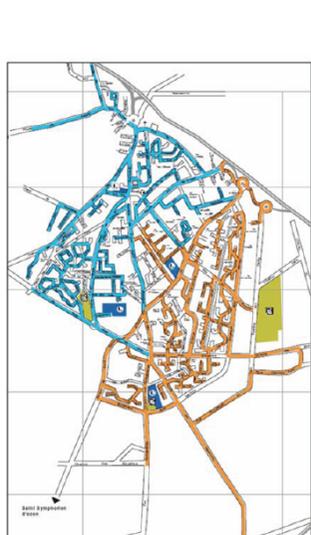
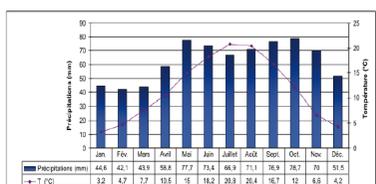




Carte des usages - AEU Trévoux*



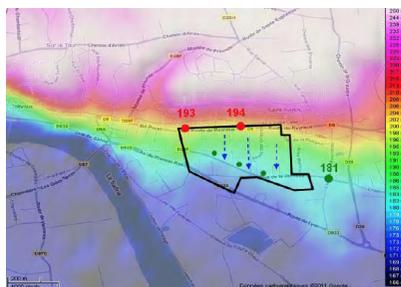
Gestion des déchets - Corbas*



Climatologie - AEU CHANSTRIVAL*



Armature paysagère AEU Fontaines en Bourgogne*



Milieux physiques - AEU Trévoux*



DANS QUELS CAS L'A.E.U. PEUT-ELLE VOUS AIDER ?

Pour des projets d'aménagements, des analyses urbaines et l'élaboration de votre document d'urbanisme (PLU).

- LES THEMATIQUES TRAITÉES
- L'environnement sonore
- La gestion des déchets
- L'approche paysagère
- L'environnement climatique
- La gestion des déplacements
- Le traitement de la biodiversité
- Les choix énergétiques
- La gestion de l'eau

QUELS BUTS ?

- Penser l'aménagement aujourd'hui pour assurer l'avenir des générations futures.
- Concevoir le projet en phase avec les évolutions réglementaires en matière d'environnement, d'énergies, de gestion des déchets, de consommation d'espace et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Optimiser les coûts.
- Intégrer au mieux le projet dans son contexte en prenant en considération toutes les composantes du territoire.
- Faire de l'environnement un élément fondateur des choix urbains.

Parti d'aménagement retenu



St-Pierre-de-Varennes
Source : Urbicand

L'A.E.U. optimise le scénario retenu : un projet plus compact qui réduit l'impact et le coût des voiries.



* Source : Athanor